



CHARTRES  
DE BRETAGNE

# Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Mai 2003

## retour sur imAGES



11 avril : "300 mains pour la Paix de demain" à l'Ecole Sainte-Marie.



12 avril : atelier "Chantiers de jeunes" au P.I.J.



17 avril : dernier vernissage au Carré d'Art "Les Carpates oubliées" N. SPRINGAËL.



18 avril : concert des élèves de l'Ecole Intercommunale de Musique.

## En piste la nature fait son cirque

Comme chaque année, la commune se prépare à revêtir ses habits d'été. Le soleil pointe ses premiers rayons brûlants, les fleurs s'ouvrent, les plantes grimpent à nouveau le long des murets... l'heure est au printemps retrouvé. De plus, vous découvrirez courant mai de spectaculaires réalisations créées par le service municipal des "Espaces verts" à l'occasion du fleurissement 2003.



Une classe de l'Auditoire à l'école "buissonnière" aux serres.

Benoît SICAT en harmonie avec la nature.

L'éléphant avant d'enfiler son costume vert.

Le cirque est à l'honneur cette année à Chartres. Mais ne vous méprenez pas... vous ne verrez pas les roulottes déambuler dans les rues, ni les fauves envahir le centre ville ! Par contre, au milieu d'un parterre de plantes, (alternanthera, pyrèthre, echeveria...) un gigantesque éléphant en mosaïculture (structure métallique recouverte de plantes à base de feuillage de couleurs différentes) scrutera la circulation du haut du rond-point de la Poterie. Derrière lui, un chapiteau de bambou dans lequel évoluent d'habitude funambules et jongleurs sera cette fois habité de plantes grimpantes telles que des thumbergia ou des nina lobata.

Le jardin découverte à l'entrée du Pôle Sud a connu un vif succès l'an passé et sera reconduit avec de nouvelles plantations détaillées sur des panneaux. Un peu plus bas, le rond point de Brocéliande rappellera le monde enchanteur des fées et korrigans avec des pierres de schiste rouge, une rivière sèche entourée d'une couronne de gazon et agrémentée d'iris, de géraniums et de miscanthus.

La suite de la visite vous conduira jusqu'à la fontainerie, esplanade des Droits de l'Homme. Comme l'an passé, un travail en commun est mené entre le service des Espaces verts et un artiste plasticien. Cette année, Benoît SICAT s'est plongé dans l'aventure en souhaitant : "valoriser l'espace existant par une structure volumineuse en forme d'arc de cercle qui rappelle les grandes roues des fêtes foraines, le spectacle..."

Cet artiste rennais, très attaché au rapport de l'art avec la nature, utilise des matériaux recyclés. De plus, il souhaite établir un véritable échange avec le public à chacune de ses réalisations en extérieur.

Dans son projet à la fontainerie, l'artiste abordera les problèmes de gaspillage, de tri sélectif et de recyclage et réalisera une oeuvre à partir d'anciens bacs à ordures ménagères : "transformer des bennes à ordures en bennes à nature !"

Ainsi, "la roue à aube" s'élèvera devant la Mairie courant mai et l'équipe des Espaces verts aura en charge la mise en valeur végétale de cette imposante création originale. Les couleurs vives des plantations (ipomée, verveine, dichondra...) apporteront l'image d'une nature qui reprend ses droits.

Ce projet innovant associant nature et recyclage constitue également un support pédagogique pour les écoles chartraines, le centre de loisirs et l'Igloo. Leurs travaux respectifs seront dévoilés dans le prochain journal Le Chartrain... Patience !

### Souvenirs...



Rappelez-vous le saxo qui trônait sur le rond-point de la Poterie l'an passé. À Coutances, il sera une des vedettes du festival "Jazz sous les pommiers" du 24 au 31 mai avant de trouver une place au Jardin des plantes. C'est d'ailleurs de cette ville normande que nous vient la structure de l'éléphant qui remplacera le saxo.

## SOMMAIRE

2



### Vivre à Chartres

- 20 ans de solidarité
- Vie économique
- La Fête des Jumelages

3



### Infos municipales

- Edito
- Aménagements urbains
- Expression de la majorité

4 5



### Supplément Budget 2003

6



### Infos municipales

- Récompenses aux sportifs
- Bienvenue
- Expression de l'opposition

7



### Culture

- À la Ferme de Fontenay
- Info net
- Danse et... Compagnie

8



### Chartres en couleurs

- Le foot au service du souffle
- Carrefour des Métiers
- Courir pour Tendely

### 20 ans de solidarité

Assemblée Générale de l'Amicale des donneurs de sang



Une partie des diplômés et médaillés récompensés pour leur fidélité.

En 1983 naissait l'Amicale des Donneurs de Sang à Chartres de Bretagne. Après 20 années d'organisation de dons et d'animations de sensibilisation, l'association continue de répondre aux besoins en produits sanguins des malades. Le 29 mars dernier, l'Assemblée Générale réunissait près de 90 per-

sonnes pour dresser le bilan 2002 et annoncer une fusion avec Pont-Péan. Ainsi, deux Pontpéannaises ont rejoint le Conseil d'Administration de l'association. Cette alliance permettra de rassembler les deux communes dans un souci de solidarité.

Michel FONTAINE, respon-

sable de la Communication à l'établissement Français du Sang, Claude DUCASTEL, Président de l'Union Départementale 35 et Philippe BONNIN, Maire de Chartres de Bretagne ont salué ces 20 ans de bénévolat.

Pour l'année 2002, quatre collectes de sang ont été organisées sur la commune en mars, juin, septembre et décembre. Parmi les 288 dons récoltés en 2002, 26 personnes ont donné pour la première fois. Aussi en 2002, on constate une augmentation de 6% des dons par rapport à 2001.

En plus du rôle principal de l'Amicale des Donneurs de Sang, qui est de servir de lien entre l'E.F.S. et la commune pour l'organisation des collectes, l'Amicale a mené plusieurs actions de

sensibilisation auprès des jeunes. Des enfants leucémiques ont été invités à une représentation au Pôle Sud. De plus, une exposition sur le don a été présentée en Mairie du 2 au 6 décembre dernier. Avant de conclure cette assemblée par un pot et une soirée dansante, des médailles et diplômes ont été remis à des donneurs de Chartres et de Pont-Péan pour leur fidélité depuis 20 ans.

Les bénévoles de l'Amicale viendront à votre rencontre du 10 au 20 mai à l'occasion d'une opération nationale de promotion du don.

• Notez bien le prochain rendez-vous de collecte de sang, le vendredi 13 juin 2003.

• Président de l'Amicale des donneurs de sang, Michel LEROUX, tél. 02 99 41 22 33.

### Vie économique

#### Journée portes-ouvertes à SETBT

Le 29 mars se déroulait à Chartres de Bretagne la journée portes-ouvertes de la société SETBT (Systèmes Equipements Tableaux Basse Tension).

Au sein du Groupe Schneider Electric, la société SETBT est spécialisée dans la réalisation de tableaux d'alimentation électrique pour les bâtiments publics, commerciaux et industriels, les infrastructures et les process dans l'industrie.

430 visiteurs environ ont pu participer à cet événement qui marquait les 20 ans d'appartenance de la société au



Un public attentif aux explications techniques des professionnels.

groupe Schneider Electric. Une visite organisée permettait de découvrir les étapes principales de la réalisation depuis la prise de commande jusqu'à la réception finale des équipements avec le client.

#### Un camion pizza près de chez vous.

Margarita, reine, napolitaine ou montagnarde... vos papilles sont en éveil car ces mots évoquent aussitôt la traditionnelle pizza italienne. Depuis la fin du mois d'octobre, un camion-pizzeria se promène dans le département en faisant une halte hebdomadaire à Chartres de Bretagne, sur le parking de l'Homme. Ainsi, tous les lundis de 17h à 21h, Vincent BRONNY prépare sous vos yeux des pizzas fraîches artisanales réalisées avec du levain. Ce jeune homme originaire de



Vincent BRONNY.

Chartres (en Eure et Loir !) a commencé son activité sur la côte Quiberonnaise l'été dernier avant de rejoindre l'intérieur des terres bretonnes. Bon appétit à tous !

• Contact : 06 82 13 26 90.

### La fête des jumelages

L'an passé, la municipalité a sollicité le monde associatif afin de proposer aux Chartresains un événement festif au mois de septembre.

Aujourd'hui, 7 associations se sont alliées pour vous proposer la «Fête des Jumelages» le dernier week-end de Septembre. Entre les voyages et les fêtes, c'est tout le tissu associatif chartresain qui, au travers du sport, de la culture et surtout de la convivialité, traverse à chaque fois, les frontières françaises.



La braderie jeunesse, rendez-vous incontournable des Chartresains.

Roumanie, Mali, Allemagne, Pologne, Irlande... les Chartresains ne cessent de multiplier les actions d'amitié ou de solidarité internationales grâce aux associations de jumelages très actives sur la commune. Cette ouverture sur le Monde passe aussi par des

liens inter associatifs denses au niveau des comités locaux. Forts de ce constat, Chartres-Hassmersheim, Chartres-Lwowek, Chartres-Newcastle West, Téria, Chartres-Roumanie, Chartres-Saint Anthème et Mères pour la Paix mettent en place le puzzle d'une fête dont le thème central sera l'Allemagne.

Ainsi, chaque association apporte sa pierre à l'édifice pour composer, avec l'appui technique et logistique de la Mairie, une manifestation qui aura lieu les 27 et 28 septembre.

Au programme : une braderie jeunesse sur la place de la Mairie, une tombola, un marché d'artisanat d'antan sur la place René Cassin...

L'aspect animation n'est pas en reste : associations locales, groupes professionnels... apporteront leur concours. Le tout sera orchestré par Pierrot JUMELAIS, animateur-imitateur. Au hasard de vos déambulations, vous croirez ainsi Charlie Chaplin, Fernandel ou bien d'autres illustres personnages. La soirée du samedi se prolongera au Pôle Sud à l'occasion d'une soirée festive rythmée par les échanges inter-culturels.

#### Indice de la qualité de l'Air

Le Ministère de l'Environnement a développé un outil d'information sur la pollution atmosphérique représenté par une girafe appelée ATMO. De par son humeur (joyeuse ou coléreuse) et son indice associé qui varie de 1 (indice très bon) à 10 (indice très mauvais), elle caractérise la qualité de l'air. L'association Air Breizh, agréée par le Ministère de l'Environnement a été chargée de mesurer en continu divers polluants urbains dans l'air ambiant sur la Bretagne. En Ille-et-Vilaine, il existe 6 sites de mesure dont l'un se situe à Chartres de Bretagne.

Pour toute information connectez-vous au site internet : [www.airbreizh.asso.fr](http://www.airbreizh.asso.fr)

#### Croix-Rouge Française

Depuis plus de 100 ans, les bénévoles de la Croix-Rouge Française mobilisent énergie et dévouement pour combattre la précarité. S'alimenter, se vêtir, se loger, se soigner... ces besoins élémentaires relèvent d'un combat quotidien pour des milliers d'enfants et d'adultes. Les 17 et 18 mai prochains, la Délégation Locale de Rennes organise ses Journées Nationales. A cette occasion elle recherche des quêteurs volontaires.

Rejoignez l'équipe des bénévoles en contactant la délégation Locale de Rennes au 02 99 67 75 72.

#### Premier bilan du tri sélectif

Après quelques semaines de mise au point, la collecte sélective des déchets ménagers est totalement entrée dans les habitudes des 35 communes de Rennes Métropole.

Les résultats de janvier et février en témoignent : les volumes collectés sont supérieurs de 50 % aux estimations. Le tri sélectif donne un nouvel élan à la collecte du verre qui a augmenté de plus de 10 %.

Cependant quelques erreurs subsistent comme la présence de verre dans les sacs et bacs jaunes ou encore de grands cartons ou de déchets verts qui devraient être déposés en déchetterie. Pour rappel, les sacs jaunes doivent être déposés sur la voie publique le jour même de la collecte avant 12h30. Les bacs à ordures ménagères doivent être mis sur la voie publique la veille du jour de la collecte ou le matin même avant 6h.

Pour tous renseignements : Rennes Métropole 0 800 01 14 31 (n° vert appel gratuit).

#### Information CPAM

Pour suivre vos remboursements de la CPAM en direct 7j/7 et 24 h/24

Composer le 0820 900 900

A l'aide de votre :

Numéro de sécurité sociale  
Code confidentiel (indiqué sur vos décomptes)

Coût de l'appel : 0,152 €/minute

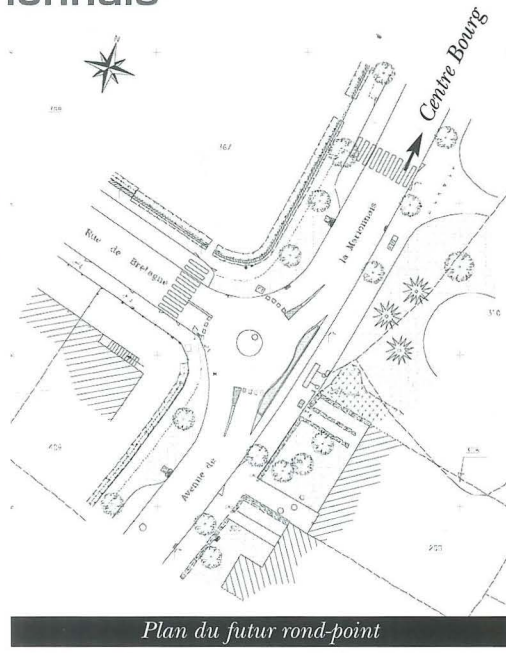
### Aménagements urbains

#### Carrefour rue de Bretagne - avenue de la Marionnaise

Le confort et la sécurité des piétons et des automobilistes représentent une priorité dans une commune où le trafic est parfois dense selon les rues et les plages horaires. L'avenue de la Marionnaise fait partie de ces artères très fréquentées, souvent à des vitesses excessives. Au carrefour avec la rue de Bretagne le danger était réel. Pour remédier à ce problème, les services communaux ont mis en place, en février dernier, un rond-point provisoire. Le 8 avril, les riverains ont été invités à une réunion de concertation sur l'aménagement définitif du carrefour.

Monsieur le Maire, Michel DESREZ (adjoint chargé des Travaux), ainsi que Denis LEVREL (responsable du service Etudes, Aménagement et Urbanisme) ont exposé aux 60 personnes présentes le projet de création d'un mini-giratoire avec priorité à l'anneau. Cet aménagement comporte notamment un îlot central en pavé de granit en forme de dôme ainsi que deux îlots directionnels de chaque côté du rond-point. Un autre îlot permettra d'une part de décaler la circulation des véhicules vers la rue de Bretagne, et d'autre part autorisera un

couloir cyclable en direction du centre bourg. Les travaux auront lieu du 12 au 28 mai. La sortie de la rue de Bretagne vers l'avenue de la Marionnaise sera interdite du 12 au 17 mai. Une circulation alternée sera organisée sur l'avenue durant la durée des travaux. Ces quelques désagréments sont nécessaires pour garantir la sécurité et le bien-être de tous sur notre commune.



Plan du futur rond-point

#### ... Et rue Pasteur

Pour permettre la réfection du muret nord du cimetière (rue Pasteur), le service communal des Espaces verts a dû procéder à une taille importante des thuyas. D'une part, ce travail a dévalorisé l'aspect intérieur du cimetière et d'autre part, la hauteur initiale de ces arbres, formant un écran opaque, posait un problème de taille annuelle. Pour ne pas pénaliser les riverains (vue sur le cimetière) et en substitution à ces arbres devenus trop envahissants, une clôture de brande a été posée.

Pour embellir cet espace tout en conservant un masque vert devant le cimetière, un réaménagement du site a été effectué. Ainsi, deux rangées de haies champêtres aux essences variées ont été plantées en mars. Des massifs colorés tel le forsythia (jaune d'or), l'oranger du Mexique et ses fleurs blanches, le viburnum et ses fruits rouges ou encore la spirée et ses grappes roses, agrémenteront ce lieu. Toutes ces plantes à feuillage persistant donneront, les unes après les autres, une floraison tout



Réalisation de la clôture de brande au nord du cimetière.

au long de l'année. Après quelques saisons, la haie atteindra près de quatre

mètres de hauteur selon les espèces et camouflera ainsi la palissade de brande.

### Expression de la majorité

Une fois n'est pas coutume, l'expression de la majorité revient sur l'article de l'opposition d'avril 2003, au sujet de ses propositions, issues de sa campagne en mars 2001. A quelques nuances près, l'opposition conforte le programme que nous mettons en oeuvre au gré des mois et travaux engagés. La minorité s'inscrit dans nos projets et c'est tant mieux ! ceci montre que l'esprit polémique n'est pas toujours le meilleur conseiller pour aborder et construire l'avenir de la commune. D'ailleurs, nous leur avons bien pardonné les écarts de langage prononcés dans le "feu" de la campagne.

**Deux constats s'imposent cependant :**  
 1. le 24 mars dernier, l'opposition a voté contre le maintien des taux de fiscalité (10,15% pour la Taxe d'Habitation à Chartres contre 18,61% en moyenne dans l'agglomération en 2002 et 11,36% pour la Taxe Foncière Bâtie contre 18,41% dans l'agglomération en 2002) ;  
 2. dans la quasi totalité des communes et depuis toujours, majorité et opposition approuvent les comptes administratifs... sauf à Chartres depuis deux ans ! L'opposition n'apporte aucun argument sur son vote, si ce n'est que n'ayant pas voté le budget, elle ne

vote pas le compte administratif qui suit... dont acte ! Rappelons toutefois que pour le législateur, ce vote n'a pas de contenu politique au sens classique du terme, mais permet de statuer sur la régularité et la sincérité des comptes de l'année écoulée. Pour autant, rassurez-vous, la gestion communale ne souffre pas de malversations et si tel était le cas vous pourriez en prendre connaissance dans les jugements de la Chambre Régionale des Comptes. En d'autres temps, cette juridiction n'a pas manqué de relever des errements de gestion dans son rendu d'avis couvrant des périodes

antérieures à la majorité en place (depuis 1995). Tous ces documents sont consultables sur demande en Mairie.  
 Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Maryvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Guylène DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMANN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

#### Information : bulletin municipal, quels sont les droits des conseillers municipaux minoritaires ?

Depuis la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les conseillers municipaux minoritaires des communes de 3 500 habitants et plus peuvent demander à disposer d'un espace

d'expression dans les bulletins d'information générale diffusés par leur commune. «Le législateur n'a pas interdit toutefois l'insertion, dans le même bulletin, de commentaires explicatifs sur les affaires

évoquées par l'opposition», a indiqué le ministre délégué aux Libertés locales en réponse à une question écrite du député UMP Damien Meslot. «Il convient de remarquer que la libre expression des minoritaires

dans les bulletins municipaux, reconnue par la loi, ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse», a-t-il ajouté (Réponse ministérielle à la Question écrite n° 5387 de M Meslot, JO AN (Q) du 30 décembre 2002, page 5291)

#### BUDGET

Le budget a été voté le 24 mars dernier. L'action municipale ne se résume pas à cet exercice, mais force est de constater qu'en tout lieu (entreprises, communes, départements, régions,...) la volonté de porter des « projets forts » passe nécessairement par la question des moyens financiers qu'il est possible de consacrer à tel ou tel programme.

- Améliorer les services rendus et les renouveler avec le souci constant d'en maîtriser les coûts,
  - garder suffisamment de marge d'autofinancement (écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) pour garantir de remboursement du capital des emprunts et assurer la pérennité de nos équipements, ou en créer de nouveaux,
  - participer à la hauteur de nos responsabilités et engagements aux projets intercommunaux (enseignement musical, restauration scolaire, piscine et action pour la maîtrise de la qualité de l'eau),
- représentent les axes forts de notre politique municipale.

Se donner de tels objectifs passe donc par une mobilisation quotidienne des élus dans les domaines dont ils ont la charge du suivi et de la coordination.

En outre, l'exercice budgétaire s'inscrit nécessairement dans une perspective de long terme, où les grands équilibres financiers se doivent d'être préservés. Ainsi sur les 8 dernières années, la progression des dépenses et des recettes de fonctionnement a été concordante (moyenne de + 2%/an, budget 2003 compris).

Au chapitre des investissements, nous avons réalisé en 2002 un programme de 880.000 €. Les opérations en cours, inscrites au budget 2003, et dont une partie sera terminée cette année (Brocéliande, cimetière) représentent une enveloppe financière plus importante (2,4 millions d'euros). Au sujet de la dette, début 1995, elle était de 10,7 M€, nous en sommes aujourd'hui à 7,9 M€, soit une baisse de 26% sur la période.

En complément de l'information sur les taux d'imposition que vous trouverez dans le feuillet de présentation du budget, je vous rappelle que la commune exonère de la Taxe Foncière Bâtie les constructions nouvelles pendant deux années ; ceci depuis 2000.

Pour le calcul de ces mêmes impôts, la commune procède aux abattements de la valeur locative comme suit : exonération de 10 % sur les bases et application de l'abattement spécifique de 15 %, auquel s'ajoute l'abattement de 10 % pour les familles de 1 et 2 enfants ou 15 % pour 3 enfants et plus.

Bonne lecture à tous.

Philippe BONNIN, Maire

# Budget 2003

## 12 851 000 euros

- Fonctionnement : 8 197 000 euros
- Investissement : 4 654 000 euros

Le vote du budget est un moment essentiel de la vie communale et du Conseil Municipal. Il permet d'engager des décisions importantes pour les équipements nécessaires, de dresser les orientations budgétaires, d'assurer un bon fonctionnement de la commune et le bien-être des habitants.

La séance du Conseil Municipal du lundi 24 mars a été essentiellement consacrée au vote du Budget 2003.

## Les taux

En 2003, les taux des 3 taxes locales restent inchangés

La taxe d'habitation  
**10,15 %**

La taxe foncier bâti  
**11,36 %**

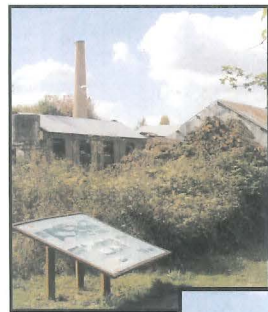
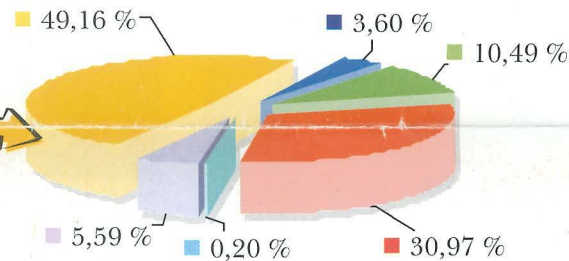
La taxe foncier non bâti  
**22,61 %**

## Le fonctionnement (en K€)

### Les recettes

Impôts, taxes et ordures ménagères	5 586
Produits des services du domaine et de gestion courante	1 503
Dotations, participations	913
Autres charges	195
<b>Total</b>	<b>8 197</b>

Taxe d'habitation	586
Foncier bâti	1 730
Foncier non bâti	11
Dotation de solidarité communautaire	312
Attribution de compensation	2 746
Autres	201



Les Fours à Chaux de Lormandière.



La Ferme des Peupliers.

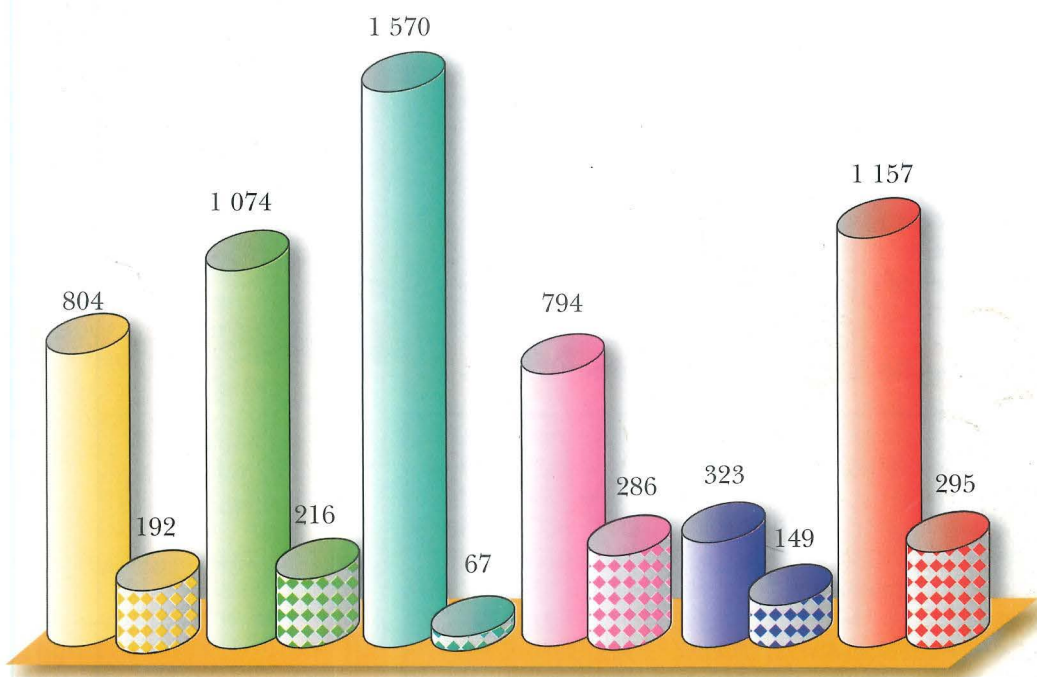
### Les dépenses

- Charges à caractère général et exceptionnelles	1 725
- Charges de personnel	3 543
- Autres charges de gestion courante	1 103
- Charges financières	426
- Dépenses imprévues et divers	126
- Autofinancement, virement <sup>1</sup> , amortissements et ICNE <sup>2</sup>	1 273

**Total** ..... 8 197

1. virement à la section d'investissement.  
2. intérêts courus non échus.

### Les dépenses par secteur d'activité



Réhabilitation des plans d'eau du Parc de Loisirs.



Le restaurant municipal.

■ Dépenses	■ Recettes
■ Culture	■ Enseignement et restauration scolaire
■ Aménagement, urbanisme, techniques	■ Sports
■ Jeunesse	■ Services généraux, administration

en clair ...



Le budget communal se divise en 2 sections : le fonctionnement et l'investissement. Dans chaque section, les dépenses et les recettes s'équilibrent.

### Le fonctionnement...

• Les recettes de fonctionnement comprennent le produit de l'impôt local, la dotation de solidarité de Rennes Métropole, les dotations d'État et la compensation de la taxe professionnelle, les revenus d'immeubles et diverses recettes exceptionnelles.

• Les dépenses de fonctionnement correspondent notamment à l'ensemble des rémunérations du personnel, les fournitures, les prestations de service, les subventions, les participations aux syndicats intercommunaux, les intérêts des emprunts et les dotations aux amortissements et aux provisions.

### Éclairage sur...

• **La taxe d'habitation** : elle est due à la commune par tout locataire ou propriétaire demeurant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année dans un local d'habitation.

• **La taxe foncière sur le bâti** : due par les propriétaires de bâtiments (maisons, appartements, usines, commerces...).

• **La taxe foncière sur le non bâti** : due par les propriétaires de terrains qui ne comportent pas de construction (ex : terrains agricoles).

• **La taxe professionnelle unique (TPU)** : taux de 16,03 %, due par les personnes physiques ou morales qui exercent une activité professionnelle (sociétés, commerçants, professions libérales...). Elle est perçue depuis 1993 par Rennes Métropole et reversée en partie aux communes sous 2 formes :

- **L'attribution de compensation de la Taxe Professionnelle** : c'est une forfaitisation du produit de la T.P. sur la base du montant perçu l'année antérieure à la mise en place de la TPU (1992).

- **La dotation de solidarité communautaire (DSC)** : son montant est fixé chaque année lors du vote du budget de Rennes Métropole en fonction du potentiel fiscal et du nombre d'habitants de chaque commune.

• **Parmi les recettes** : participations des usagers pour les services gérés en régie (centre de loisirs, piscine, restauration...) et les locations du patrimoine communal : logements, salles, bâtiments administratifs.

• **Dotations d'État** : crédits que l'État verse à la commune pour l'aider à financer les dépenses de fonctionnement.

# L'investissement

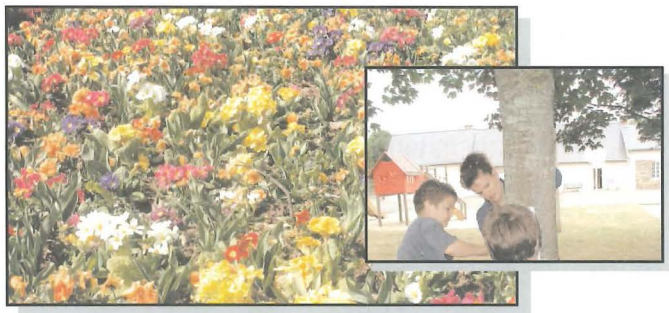
(en k€)

## Les recettes (en €)

- Remboursement TVA et Taxe Locale d'Équipement	. . . . .689
- Emprunt prévu	. . . . .1 000
- Autofinancement, Virement <sup>1</sup> , ICNE, amortissements	. . . . .1 273
- Subventions et autres recettes	. . . . .309
- Affectation du résultat de l'année antérieure	. . . . .1 383

■ Total . . . . .4 654

1. virement de la section de fonctionnement.



## Les grandes opérations d'investissement (en €)

Réhabilitation des salles à l'étage. Aménagement d'un espace traiteur. Restructuration et mise aux normes des salles Viviane et Chaplin.

Aménagements divers : avenue de la Marionnaise, chemin du Courtil...



Secteur des Peupliers... Surface de 2 hectares... Environ 200 emplacements... Un jardin du souvenir et une chambre funéraire...

■ Espace Brocéliande	. . . . .974 472
■ Centre Culturel	. . . . .123 457
■ Restaurant	. . . . .24 535
■ Mairie	. . . . .141 392
■ Gymnase	. . . . .78 031
■ Voirie générale	. . . . .183 500
■ Eclairage public	. . . . .45 000
■ Espaces verts	. . . . .35 400
■ Acquisitions autres terrains	. . . . .281 000
■ Nouveau Cimetière	. . . . .250 000
■ Foyer Logement	. . . . .23 000
■ Serres	. . . . .30 000
■ Matériel de transport	. . . . .110 000

Travaux de rénovation (sol de l'Atrium, fenêtres...), remplacement de la console d'éclairage, achat du matériel de sonorisation.



Fin des travaux d'aménagement de bureaux. Mise en place d'un ascenseur pour répondre aux besoins des services et favoriser l'accessibilité des handicapés.

Achat d'un bus de 42 places enfant pour les transports scolaires, Centre de Loisirs...

# Les subventions

## Aux associations chartraines (en €)

Associations et organismes nationaux, régionaux ou départementaux	
Croix d'Or	. . . . .400
Secours Catholique	. . . . .150
Génétique Chartraine	. . . . .450
Mères pour la Paix	. . . . .450

Associations para-municipales	
Amicale du Personnel Communal	. . . . .6 100
Sapeurs Pompiers	. . . . .700

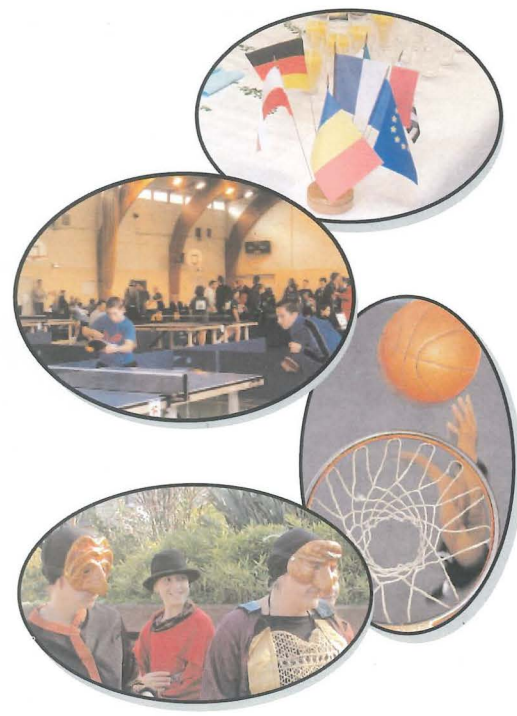
Associations d'intérêt général	
Donneurs de Sang	. . . . .600
UNC-AFN	. . . . .1 220
France ADOT	. . . . .100

Enseignement	
Ecoles publiques (classes découverte)	...9 120
Ecole privée (fonctionnement)	...153 133

Enfance - Jeunesse et écoles	
Assistantes Maternelles Calinou	. . . . .350
FCPE Primaire et Maternelle	. . . . .350
FCPE Collège	. . . . .168
APEL Sainte-Marie	. . . . .100
Amicale Laïque	. . . . .650
Petits Polyglottes Chartrains	. . . . .150
USEP	. . . . .1 620
Crèche Mille Pattes	. . . . .10 000
Foyer socio-éducatif du Collège	. . . . .3 812

Culture	
Espérance (associations culturelles)	3 130
Orchestre	. . . . .6 500
Compagnie Océane	. . . . .1 700
Boréale'S	. . . . .1 220
Mémoire du Pays Chartrain	. . . . .230
Photo Club Chartrain	. . . . .250

Loisirs	
Amicale Philatélique	. . . . .250
Amicale Oenologique	. . . . .150
Chartres Accueil Loisirs	. . . . .750
Club de l'Amitié	. . . . .1 600



Sports	
Espérance (associations sportives)	.151 903
Foulées Chartraines	. . . . .3 000

Jumelages et action internationale	
Chartres - Hassmersheim	. . . . .125
Chartres-Lwowek	. . . . .1 935
Chartres-Roumanie	. . . . .900
Teria	. . . . .150



# en clair . . .

## L'investissement...

- Les recettes d'investissement proviennent de l'autofinancement dégagé par la commune (le produit des recettes de fonctionnement - les dépenses de fonctionnement), du fond de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, de la vente d'éléments du patrimoine, des subventions liées à l'investissement, reçues de l'État ou d'autres collectivités.
- Les dépenses d'investissement portent sur les constructions de bâtiments, les acquisitions de terrains et/ou de mobilier et les gros travaux.

## Patchwork 2002...

- 1010 hectares : superficie de la commune
- 316 logements sociaux
- 53 permis de construire autorisés
- 789 enfants scolarisés en maternelle et primaire à Chartres
- 140 000 repas préparés
- 124 employés communaux
- 45 mariages
- 58 naissances
- 35 décès
- 374 demandes de passeport
- 504 demandes de carte d'identité
- 147 000 Chartres Hebdo distribués
- 5 763 spectateurs au Pôle Sud

## Eclairage sur...

Toutes les subventions n'ont pas le même objet. La plupart concerne la vie associative, mais certaines ont un caractère plus institutionnel :

- La subvention de l'école privée est attribuée pour son fonctionnement ; par contre le financement de l'école publique est inclus dans les dépenses de fonctionnement des services.
- Les subventions Espérance représentent un financement global pour l'ensemble des 26 sections sportives et culturelles.
- La Subvention au Centre Communal d'Action Sociale correspond aux dépenses pour l'action sociale, au fonctionnement du service de la solidarité et à la subvention pour l'équilibre budgétaire du foyer-logement La Poterie (120 000 euros). Son montant est de 293 140 euros ; c'est un budget annexe de la commune géré de façon autonome mais sous la responsabilité du Maire, en qualité de Président.

La lecture de la répartition des subventions ne peut à elle seule rendre compte de l'ensemble des contributions financières de la commune dans les différents secteurs. La lecture des dépenses par secteur ou chapitre du budget de fonctionnement, permet d'avoir une vision plus globale de l'effort communal.

**JEUDI 15 MAI À 19H,**  
salle du Conseil Municipal  
**RÉUNION PUBLIQUE**  
de présentation  
- du Budget 2003,  
- des perspectives budgétaires et fiscales ;  
- des orientations et de l'action municipale.

## Récompenses aux sportifs

" Et le mérite est attribué à ... "

Une nouvelle « formule » de remise de récompenses aux sportifs a été pensée par la Municipalité de Chartres de Bretagne en étroite collaboration avec la Fédération Espérance. La commune compte 21 clubs sportifs qui proposent des disciplines aussi diversifiées que la pétanque, le volley-

ball, l'aïkido, la natation ou encore le twirling bâton. Dès la petite enfance, tous les Chartrains ont accès à ces sports qui, pour la plupart, ouvre à la compétition.

Pour clôturer la saison 2003, toutes les associations sportives chartraines se retrouveront le vendredi 13 juin à 18h dans la salle Copernic de l'Espace Brocéliande. Eu

égard à la progression importante des résultats dans presque toutes les disciplines proposées sur la commune, il n'est malheureusement pas possible de récompenser tous les

sportifs méritants, une soirée entière n'y suffirait pas ! C'est la raison pour laquelle la cérémonie s'adressera uniquement aux sportifs ayant accompli des performances exceptionnelles ou ayant marqué particulièrement une équipe en raison de qualités humaines remarquables, chaque Président ayant déjà reçu un courrier dans ce sens.

Hommage rendu à la vie sportive dans son ensemble, cette soirée sera l'occasion d'échanges conviviaux entre tous les acteurs

qui oeuvrent pour le sport toute l'année.

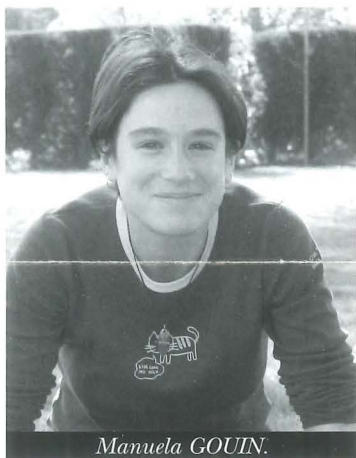
Rappel : Afin d'établir le palmarès, chaque club doit renvoyer sa liste pour le 31 mai au plus tard à l'attention de Madame CONNAN, Service Communication en Mairie.



## Bienvenue

Vous connaissez déjà peut-être Manuela GOUIN, vacataire de la commune depuis 2000 au Centre de Loisirs et à l'accueil périscolaire. A 24 ans, depuis le 10 mars, cette jeune sixtine (Sixt sur Aff près de La Gacilly) a intégré officiellement le service Enfance Jeunesse en tant qu'agent d'animation.

Ainsi, elle prend la responsabilité de l'accueil périscolaire le matin, le midi et le soir à l'école de l'Auditoire pour les 6-12 ans. L'amplitude et le décalage des horaires sont loin d'être des contraintes pour Manuela qui explique : " Ces plages de temps libre me permettent de préparer tranquillement mes animations ou de faire les démarches administratives obligatoires ". Après une brève expérience



Manuela GOUIN.

professionnelle en usine, elle s'oriente vers l'animation en préparant le BAFA puis le BAPAAT (Brevets d'animation). Elle se réjouit de ses nouvelles responsabilités communales auprès des enfants et souhaite poursuivre dans cette voie en continuant de gravir les échelons de l'animation.

## INFO PRATIQUES

### Le Marché

• En raison des jours fériés, les marchés des jeudis 8 et 29 mai sont respectivement avancés aux mercredis 7 et 28 mai.

### Permanence état-civil

• En raison des jours fériés, il n'y aura pas de permanence en Mairie les samedis 10, 31 mai et 7 juin.

### Cartes d'identité et passeports

• Pensez à demander ou renouveler vos pièces d'identité en vue de vos examens ou de vos vacances ! N'attendez pas le dernier moment ! Le délai d'obtention d'une carte d'identité est de 4 à 6 semaines et de 6 à 8 semaines pour un passe-

port. Pour les demandes urgentes, seule une demande motivée par des raisons professionnelles, de santé ou familiales seront prises en compte après appréciation de leur pertinence. Sont exclues les demandes prévisibles : voyage touristique, scolaire, concours, examens, renouvellement de carte périmée depuis plus de 3 mois.

### Recensement militaire

• Jeunes gens et jeunes filles, vous devez venir en Mairie dès l'âge de 16 ans, pour vous faire recenser. Pensez à apporter votre livret de famille et votre carte d'identité.

### Le Chartrain de juin

• Le prochain journal sera dans vos boîtes aux lettres à partir du mardi 10 juin.

## Expression de l'opposition

### Budget 2003 : désaccord sur les taux d'imposition



Les recettes fiscales de la commune proviennent en grande partie des taxes locales directes : chaque foyer chartrain est directement concerné par la taxe d'habitation qu'il acquitte et tous les propriétaires le sont également par la taxe foncière sur le bâti et/ou sur le non-bâti. Ces recettes représentent 28,4% du budget de fonctionnement 2003.

Le Maire a proposé au Conseil Municipal le maintien des taux de ces trois taxes. Nous avons voté contre. Pourquoi ? L'an dernier, nous avons déjà

voté contre l'augmentation uniforme de 4% de ces taux. Nous avons expliqué que la revalorisation systématique des bases, procurant une recette supplémentaire pour la commune d'au moins 150 000 euros payés par les contribuables chartrains et les entreprises, était largement suffisante et qu'en conséquence une augmentation des taux n'était pas nécessaire. Cette prévision s'est avérée exacte d'après le Compte Administratif 2002 : l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement est en augmentation de 44% par rapport à 2001 ! Nous avons ainsi réitéré notre

désaccord par rapport à cette augmentation de l'an dernier, car les 4% payés en plus en 2002, le seront également en 2003 et les années suivantes, justifiant ainsi notre vote contre.

Pour la majorité, la première année d'un mandat est propice à une augmentation : l'équipe en place joue sur la capacité d'oubli des électeurs-contribuables !...

Nous voulons également souligner la communication pas très objective de ces taux, faite dans le supplément "Budget" du Chartrain. Avril 2002 : 6 petites lignes en bandeau (quelques chiffres...) pour une augmentation de

4% ; Mai 2003 : un gros titre en pleine page pour un maintien des taux !

Du fait de la présence de l'usine PSA sur notre territoire depuis plus de quarante ans, et bien que l'attribution de compensation versée par Rennes-Métropole au titre de la taxe professionnelle soit gelée depuis 1992, les recettes fiscales de la commune restent importantes.

L'autosatisfaction affichée par le Maire et son équipe municipale doit être mesurée et une politique fiscale modérée doit être maintenue.

Carmen Berthois-Sellin - Armel Chatel - Jean-Pierre Dagorn - Bernard Quinton

### Naissances

- 22 mars  
Romain AUSSANT  
9, rue du Languedoc
- 23 mars  
Gaid RIOU  
9, rue de Bourgogne
- 27 mars  
Inès AMIOT  
5, rue Calarasi
- 4 avril  
Adélie MARMIN  
4, allée de Saintonge
- 5 avril  
Nolwenn NICOLAS  
7, avenue de la Marionnaise
- 8 avril  
Coline JUDÉAUX  
10, allée de Taillebois
- 10 avril  
Mattéo PILPRÉ  
28, avenue Constant Mérel
- 10 avril  
Aurélien FOUREZ  
49, rue des Fours à Chauz
- 13 avril  
Mattéo DUPUY  
19, rue Diderot
- 15 avril  
Emma JOUBAIRE  
12, rue Mozart
- 15 avril  
Inès de BRAQUILANGES  
14, allée de Fréhel

### Décès

- 20 mars  
Alfred POTIER  
2, allée du Trégor
- 21 mars  
Yvette PRIGENT  
Epouse LE BRIS  
24, rue Antoine Chatel
- 25 mars  
Marcelle BILLARD  
Veuve THUAUDET  
19, rue de la Poterie
- 3 avril  
Simone ROUSSELIN  
Veuve JOSSET  
13, rue de Fontenay
- 11 avril  
Alfonsina SORRENTINO  
Epouse FONTAINE  
8, rue Chateaubriant
- 11 avril  
Daniel GRUEL  
Lieu-dit "Les Vieux Fours"

# agenda

- Jeudi 8 mai  
Commemoration de l'Armistice de 1945.  
10h30 : Cérémonie religieuse.  
11h15 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.
  - Mardi 13 mai à 20h  
Présentation des activités Enfance-Jeunesse «Été 2003»  
Salle Victor Basch
  - Jeudi 15 mai  
Réunion publique de présentation du Budget  
19h salle du Conseil Municipal
  - Samedi 17 mai à 20h45  
Concert du Diapason avec l'ensemble vocal Mosaïque  
Salle Jacques Brel du Pôle Sud.
- Assemblées générales  
Salle Victor Basch :
- Basket-ball  
Vendredi 23 mai à 18h30
  - Gymnastique sportive  
Lundi 2 juin à 20h
  - Badminton  
Jeudi 5 juin à 20h
  - Football  
Vendredi 6 juin à 18h30

## PÔLE SUD

### À la ferme de Fontenay... Quand la danse épouse la campagne



Roger GAUTIER et Sylvie SEIDMANN dans la stabulation.



Extrait de "Petites nouvelles chorégraphiques pour paysage rural"

De culture à agriculture, il n'y a, après tout, qu'un préfixe. C'est peut-être à partir de cette constatation de vocabulaire qu'une troupe professionnelle de danse contemporaine a choisi de se produire au sein de fermes en activité. Le spectacle créé en 2001 au Grand Fougeray par la Compagnie Zephyr est basé sur le rapport que l'homme entretient avec la matière

(terre, paille), avec les saisons et avec l'animal. Au delà d'un seul décor, les lieux, comme un champ, une stabulation, une ancienne soue à cochons ou encore un hangar à foin, représentent une véritable source d'inspiration. Le public, divisé en petits groupes, découvre une "petite nouvelle chorégraphique" propre au lieu choisi, à son ambiance, à sa lumière...

Cette aventure de danse originale se déroulera à Chartres de Bretagne les 9, 10 et 11 mai. La Ferme de Fontenay accueille ce spectacle inattendu. Début mai, danseurs, techniciens et la chorégraphe Sylvie SEIDMANN ont investi les lieux mis à disposition par Roger GAUTIER, exploitant agricole à Fontenay. Ce spectacle qui entre dans la programmation du Centre

Culturel Pôle Sud, rassemble également d'autres partenaires locaux. Ainsi, un groupe de l'École chartreuse de danse contemporaine présentera une chorégraphie et une partie de l'Orchestre de Chartres animera une soirée bal le 10 mai.

Selon Sylvie, "la création a pour objectif de croiser les pratiques artistiques, (vidéo, arts plastiques, musique et danse) établir un rapport de proximité avec le public et conserver un aspect festif et convivial".

Une soirée riche en découvertes humaines et artistiques attend les Chartreux de tous les âges.

Vendredi 9 et samedi 10 mai à 19h - Dimanche 11 mai à 16h à la Ferme de Fontenay

Renseignements et inscriptions obligatoires (jauge limitée à 120 personnes) au Pôle Sud : 02 99 77 13 20.

## Info Net

### Valsez sur le net

Une multitude de sites associatifs vous permettent de vous tenir au courant des différents festivals et spectacles de danse qui ont lieu sur la Bretagne. Apprenez à danser le "Country Western", informez-vous sur la danse contemporaine, ou redécouvrez les danses bretonnes traditionnelles!

Plusieurs troupes et chorégraphes proposent des ateliers de danse pour tous niveaux, mais aucun site ne les répertorie, n'hésitez pas à lancer une recherche sur le net.

Quelques sites à découvrir : [www.ultradanse.com](http://www.ultradanse.com) : cours de danse en couple et en ligne prodigués par des professeurs virtuels! Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne : [www.ccnrb.org](http://www.ccnrb.org) (agenda, stages...).

Théâtre National de Bretagne [www.t-n-b.fr](http://www.t-n-b.fr)

Opéra de Rennes - [www.opera-rennes.fr](http://www.opera-rennes.fr) (découvrez les spectacles "Happy Hour" de l'Opéra à 3€).

Ouverture du Cyberspace : mardi de 16h à 19h ; mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Contact : Sven Wacquet, au 02.99.77.17.50.

## ZOOM SUR

Si les pieds vous démangent, si le tempo vous gagne ou encore si vous ne restez pas insensible à l'appel de la scène, n'hésitez surtout pas à rentrer dans la danse!

Un panel de styles aussi diversifiés que le tango, la gavotte ou des chorégraphies contemporaines s'offrent à vous sur la commune. En effet, à chaque danse ses codes, ses rythmes qui correspondent à la sensibilité de chacun.

L'école de danse contemporaine de Chartres ouvre ses portes chaque année aux amateurs de tous les âges et de tous les niveaux. Pour mieux découvrir cette spécialité, les danseurs présenteront une fête de la danse déambulatoire le mardi 17 juin à partir de 19h dans les rues du centre ville. Toujours en danse contemporaine, la Compagnie Océane, composée d'adolescents, recrutés sur audition, offre à chacune de ses représentations un spectacle éblouissant. D'ailleurs, si vous souhaitez les rencontrer et travailler avec eux, un "stage découverte" est proposé à tous les jeunes de 11 à 20 ans les 17 et 18 mai à Chartres.

## Danse et... cie



Kaléidoscope par les élèves de l'école de Danse contemporaine.



Démonstration par le Cercle Celtique lors du Forum 2002.

Si vous souhaitez apprendre ou réapprendre les danses traditionnelles en couple, l'association Danses de salon saura varier les plaisirs entre valse, tango, paso, rock... Pour tous les âges. Impossible de parler de danse sans évoquer les "bonnes vieilles" danses

bretonnes qui ont d'ailleurs beaucoup de succès auprès des jeunes. Le nombre de "fest-noz" organisés chaque week-end en Bretagne le confirme. Le Cercle Celtique de Chartres vous propose des danses traditionnelles de Haute et Basse Bretagne de l'initiation "Fest-noz" à la chorégraphie. Chartres de Bretagne ne manque pas de lieux de danses conviviaux et fédérateurs. Et bien dansez maintenant...

Cercle Celtique : Président Claude ROGER.

Tél. 02 99 41 27 67.

Danse Contemporaine et C<sup>e</sup> Océane : Présidente Chantal LEVEQUE.

Tél. 02 99 41 18 98.

Danses de salon : Présidente Joëlle DOUARD.

Tél. 02 99 41 24 82.

## Pôle Sud

- Danse : "Petites nouvelles chorégraphiques pour paysage rural" par la Compagnie ZEPHYR

Ferme de Fontenay les vendredi 9 et samedi 10 mai à 19h. Le dimanche 11 mai à 16h. Réservation impérative (jauge limitée à 120 places).

- Double scène chansons :

- Albert Magister

- Scenic Railway

Jeudi 15 mai à 21h, salle Jacques Brel.

- Musique du monde : Slonovski bal "Fanfare des Balkans"

Vendredi 23 mai à 21h, salle Jacques Brel.

## Ensemble vocal Le Diapason

- Le Diapason reçoit l'ensemble vocal "Mosaïque" pour une soirée musicale au cours de laquelle ils interpréteront Brassens, Prévert, Boby Lapointe, Paul Fort... Samedi 17 mai à 20h45, salle Jacques Brel du Pôle Sud.

## Fête de la Musique le vendredi 20 juin.

## Carré d'Art

- Jusqu'au 24 mai : photographies du Bruxellois Nicolas SPRINGAËL : "Les Carpates Oubliées".

## Au théâtre en bus

- Le Théâtre National de Bretagne vous propose "Comme il vous plaira" de William Shakespeare le jeudi 22 mai à 20h30.

Tarifs adulte : 16€ ; moins de 18 ans : 12€ et moins de 12 ans : 8€. Le prix comprend le déplacement en bus ainsi que la place de théâtre.

Réservation avant le lundi 12 mai (dans la limite des places disponibles) au TNB 02 99 31 55 33.

Réservation avant le lundi 12 mai (dans la limite des places disponibles) au TNB 02 99 31 55 33.

## Bibliothèque l'Ilômo

La Bibliothèque prépare son agrandissement. Afin de répondre le mieux possible aux besoins des Chartreux, un questionnaire sera mis à disposition de tous mi-mai, via le Chartres Hebdo. Des exemplaires seront à votre disposition à l'Ilômo. Merci d'y répondre et de le rapporter à la Bibliothèque ou à la Mairie avant le samedi 31 mai.

## Le chiffre du mois

# 22 400

livres et revues pour adultes et enfants disponibles à la Bibliothèque l'Ilômo.

## VIE ASSOCIATIVE

### Le foot au service du souffle



Les footballeurs chartrains en première ligne pour combattre la mucoviscidose.

La mucoviscidose touche aujourd'hui près de 5 000 malades en France dont les deux tiers ont moins de 18 ans. Chaque année, plus de 200 enfants naissent atteints de la maladie. L'association "Vaincre la mucoviscidose" œuvre chaque jour pour financer la recherche et favoriser le bien-être quotidien des malades. Au niveau local, de

nombreuses actions se mettent en place en collaboration avec l'association nationale. Sensibilisés par la situation d'Angélique, jeune malade de 12 ans domiciliée à Laillé, huit étudiants en BTS à Rennes ont décidé d'orienter leur projet scolaire vers une action de solidarité basée sur un tournoi de football.

Ainsi, le Challenge du

souffle aura lieu le jeudi 29 mai à Chartres de Bretagne et rassemblera 48 équipes d'adultes venues de tout le département. Le club de Football chartrain s'est totalement investi dans ce projet. La Mairie met l'ensemble Rémy Berranger et les équipements sportifs à la disposition de cette opération. Dès 9h30 des matches de 8 à 10 minutes

se succéderont avant une grande finale à 18h30. Sur place, le jour de l'évènement, de nombreuses animations comme un grand lâcher de ballons, un concours de dessins d'enfants, un saut en parachute ou encore une tombola compléteront les rencontres. L'intégralité des fonds collectés lors de cette journée seront reversés au profit de la lutte contre la maladie. Le sport allié à la solidarité promet une journée riche en convivialité.

**Pour vos dons :**  
"Vaincre la mucoviscidose - Virades 35"  
8 rue Nungesser et Coli à Rennes.  
Tél. fax. 02 23 30 85 39. Email : vaincrelamuco35@wanadoo.fr

## ENFANCE JEUNESSE

### Carrefour des métiers

73 métiers représentés... près de 200 élèves venus découvrir des professions, le carrefour des métiers 2003, qui s'est tenu le 5 avril dernier au collège de Fontenay est une véritable réussite : «certains élèves ont pu conforter leur choix d'orientation et d'autres ont découvert une voie professionnelle qu'ils ignoraient auparavant» explique Monsieur Sergent, Principal du Collège.

A l'initiative du Collège, le projet a vu le jour grâce à un partenariat fort et efficace avec les parents d'élèves (FCPE), le Point Accueil Emploi et le Point Infor-

mation Jeunesse. Outre le partage du travail d'organisation, chacun de ces acteurs locaux a activé ses relais pour trouver des professionnels dans tous les secteurs. Ainsi, les collégiens ont pu naviguer entre les stands des pompiers, de l'artisan poissonnier, du professeur d'EPS, de la puéricultrice, de la SNCF, du banquier ou encore du plombier. La proximité avec chaque intervenant a ouvert des portes et suscité l'intérêt des jeunes. Le notaire, l'animateur socioculturel, le météorologue, ou le tourneur fraiseur ont eu tout loisir d'expliquer leurs tâches,



Pari réussi pour les jeunes et les professionnels.

parfois méconnues. Outre les professionnels, venus nombreux, les élèves ont trouvé au stand du PIJ (Point Information Jeunesse) une mine d'information sur les cursus scolaires, les adresses d'écoles, les fiches métiers mais aussi

les jobs d'été et les séjours vacances. Un pot convivial a conclu cette matinée d'information et d'échange.

PIJ : 02 99 41 32 04 - Centre Jean Jaurès - 1, rue Mme de Janzé. Contact : Isabelle LAUTRAM.

### Courir pour Tendely

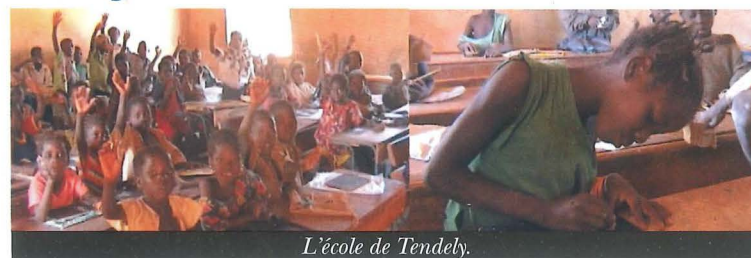


L'heure de la cantine.

Depuis 2000, les projets des Jeunes Chartrains se succèdent pour faciliter la scolarisation des enfants dans un petit village malien. Au cœur du pays Dogon, à deux heures de piste de la ville de Mopti, Tendely compte environ 2 000 habitants dont 312 enfants scolarisés. Cette scolarisation des enfants

(notamment celle des filles) apparaît, en effet, comme une priorité pour les villageois. Grâce au charisme de Dialia, la Directrice, l'école de Tendely a vu le nombre de filles scolarisées passer de 20 à 132 en trois ans. Mais elle manque de moyens, de place et d'enseignants.

Dans ce souci, les élèves du Collège et des écoles primaires de Chartres vont "Courir pour Tendely" le vendredi 23 mai prochain. Les fonds récoltés, lors de cette course parrainée, permettront d'agrandir l'école en créant trois salles de classe. Grâce à cette première étape, trois postes d'enseignants seront



L'école de Tendely.

créés et l'école pourra accueillir 500 élèves. L'enjeu est de taille et près de 1 000 jeunes de 8 à 15 ans se donnent rendez-vous à l'Ensemble Sportif Rémy Berranger pour une grande après-midi sportive et festive. Petits jeux et groupes musicaux africains animeront cette fête de la solidarité, et des stands "saveurs du monde" raviront les gourmets. L'implication de la

jeunesse chartraine dans la solidarité internationale n'est plus à démontrer. Il faut maintenant un petit coup de pouce des adultes (qui peuvent aussi courir) !

**Soutenez l'opération "Courir pour Tendely" par vos dons (sur leurs fiches de parrainages), ou directement à :** Association Teria - Alain Poirier 1, rue du Léon - 35131-Chartres de Bretagne (sommés déductibles des impôts).

#### LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

**Directeur de Publication :** Philippe Bonnin • **Responsable Comité de Rédaction :** Georges Avignon • **Comité de rédaction :** D. Grelier, R. Guéguen • **Responsable Service Communication :** Paulette Connan. • **Rédaction :** Gwenola Ory-de Certaines • **Maquette :** Fabienne Faujour.